RAPPORT DE VÉRIFICATION

SOCOTEC

LEROY MERLIN FRANCE
RUE CHANZY
59260 LEZENNES

TRANSPORT MECANIQUE

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mises à l'arrêt préconisées
Installation d'ascenseur	1	1	0	0

Adresse d'intervention :
LEROY MERLIN FRANCE
121 AVENUE VIEUX CHEMIN ST DENIS
92230 GENNEVILLIERS

Mission réalisée le 10/02/22
Accompagnateur : M. KARLAMOFF de la société MP ALTOR

N° d'affaire : 1908N11P0000002/95000
Désignation : GCN - LEROY MERLIN ASCENSEUR-MAG N° 72 - GENNEVILLIERS (92) - Vé
N° intervention : N11P0220100000001416
Date du rapport : 07/03/2022 - Référence du rapport : 206E0/22/986

Présence d'observation(s)

1.0.0.1 - TM108337

Agence Équipements Hauts de Seine

Pôle Eqts IDF Ouest - SOCOTEC EQUIPEMENTS - TOUR PACIFIC - 92977 PARIS LA DEFENSE
Tél. : (+33)1.55.47.27.27
Email : equipements.rueil-malmaison@socotec.com
SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.500.100 euros - 834 096 695 RCS Versailles
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M SOLIVEAU Jonathan
Nombre de pages : 6

cofrac INSPECTION
Accréditation
n°3-1593
Liste des implantations et portée disponibles sur
www.cofrac.fr

SYNTHESE DE LA VERIFICATION

Mainteneur	Type d'équipement	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de visite	Observations	Equipement non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée	Page
ThyssenKrupp Ascenseurs	Installation d'ascenseur	HALL D'ENTREE MAGASIN			10/02/22	0			3
	Ascenseur		6199	ASCENSEUR DUPLEX GAUCHE AM14005Y	10/02/22	8			3

COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de M. BOUBKER.

MODALITES DE LA VERIFICATION

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles dont l'ensemble des points figurent dans le tableau de référence joint au présent rapport

VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

1. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE PERSONNES/HALL D'ENTREE MAGASIN)

1.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

QR Code :	
Type	Ascenseur de personnes
Installateur	AMR
Année d'installation	2016
Constructeur	ASJ
Mainteneur	ThyssenKrupp Ascenseurs
Localisation	HALL D'ENTREE MAGASIN
Réglementation prise en référence	Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charges et certains élévateurs de personnes
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12
Local de machines commun	Oui

1.1.1. Ascenseur (6199/ASCENSEUR DUPLEX GAUCHE AM14005Y)

Identification de l'ascenseur	6199
Libellé client	ASCENSEUR DUPLEX GAUCHE AM14005Y
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	2
Charge nominale (kg)	3200
Nombre de personnes	42
Vitesse nominale (m/s)	0,4
Type de suspension	Vérin
Enregistrement dispensant du contrôle de fonctionnement du dispositif " parachute "	Essai réalisé par la société Thyssenkrupp le 21/05/2021.
Enregistrement dispensant de l'examen des suspentes et leurs attaches	L'examen des suspentes et leurs attaches a été réalisé le 21/05/2021.

1.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défectuosités auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

1.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (6199/ASCENSEUR DUPLEX GAUCHE AM14005Y)

Eléments vérifiés	Observations	N°
Documents / Fiche signalétique et consignes de sécurité	La fiche signalétique est absente Afficher la fiche signalétique mentionnée à l'article R.4543-13 du code du travail	1
Emplacements de machinerie et de poulies (locaux) / Accès à la zone de machinerie et de poulies, condamnation d'accès	Remettre en état le ferme porte du local machinerie.	2

Eléments vérifiés	Observations	N°
Emplacements de machinerie et de poulies (locaux) / Consignes	La notice d'instruction concernant la centrale hydraulique est absente. Remettre en place les informations concernant la centrale hydraulique dans le local machinerie pour que le technicien puisse réalisé ses essai (parachute, ou réglage pour la maoeuvre manuel)	3
Habitacle (Cabine) / Circuits alarmes et interphonie en cabine	Le dispositif de demande de secours en cabine est à faire fonctionner.	4
Cuvette / Accès à la cuvette	Nettoyer la cuvette.	5
Paliers et portes palières / Eléments constitutifs	Les panneaux de la porte paliére du niveau bas sont légérement voilés.	6
Dispositifs de sécurité / Fonctionnement des dispositifs de sécurité spécifiques à l'installation	Faire fonctionner la manoeuvre d'appel prioritaire pompiers.	7
Dispositifs de sécurité / Fonctionnement des dispositifs de sécurité spécifiques à l'installation	La manoeuvre manuelle ne fonctionne pas. (pompe a main) Remettre en état de fonctionnent la manoeuvre manuelle.	8

Annexe au rapport de Vérification Générale Périodique d'un ascenseur, monte-charge et élévateur de personnes n'excédant pas une vitesse de 0,15 m/s

Liste des points vérifiés dans le cadre de la mission

Lors de la mission effectuée par SOCOTEC, l'ensemble des points concernant l'installation, identifiés parmi ceux figurant dans le tableau de référence* ci-dessous, a été vérifié.

1	**DOCUMENTS**
1.1	Carnet d'entretien
1.1.1	Formalisation de la vérification des éléments de guidage et conclusions
1.1.2	Formalisation de la vérification des suspentes et de leurs attaches et conclusions
1.1.3	Formalisation de la vérification des mécanismes de levage et conclusions
1.1.4	Formalisation de l'essai du dispositif parachute ou équivalent et conclusions
1.2	Dernier rapport de contrôle technique (uniquement pour les ascenseurs
1.3	Dernier rapport de vérification périodique
2	**Gaine**
2.1	Eléments constitutifs de la gaine
2.2	Protecteurs mobiles (Trappes et portes de visite)
2.3	Verrouillage électrique et mécanique des trappes et portes de visite
2.4	Eléments de guidage (habitacle et contrepoids)**
2.5	Suspentes et attaches, poulies**
2.6	Dispositif amovible dont la mise en place est nécessaire pour maintenir une réserve de sécurité
2.7	Dispositif(s) limitant la course de l'habitacle
2.8	Accès à la cuvette (échelles, …)
3	**Local des machines**
3.1	Accès au local (échelles, trappes, garde-corps, …)
3.2	Mécanismes de levage (treuil, poulies, tambour, vérin…)**
3.3	Dispositif parachute ou équivalent**
3.4	Dispositif de contrôle contre le mou de câble/chaîne
3.5	Fiche signalétique (synthèse étude de sécurité spécifique)
3.6	Consignes
4	**Paliers**
4.1	Organes de service et de signalisation
5	**Portes palières**
5.1	Eléments constitutifs
5.2	Verrouillage mécanique et électrique
5.3	Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,…)
6	**Habitacle**
6.1	Eléments constitutifs (structure, plancher, parois, porte, garde-pieds,…)
6.2	Précision d'arrêt et de maintien de l'arrêt
6.3	Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,…)
6.4	Organes de service et de signalisation
6.5	Eclairage normal et de secours
6.6	Dispositif de demande de secours
6.7	Affichage de la limite d'usage
6.8	Indication de la charge

** Cette annexe respecte la méthodologie VGP selon le fascicule SOCOTEC - HH.CB.400 pour les vérifications périodiques des ascenseurs, monte-charges et élévateurs de personnes dont la vitesse n'excède pas 0,15 m/s dans les établissements soumis au Code du travail ainsi que le guide 023 de FILIANCE validé par la délégation équipements.*

*** Pour les équipements installés en France, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques, ces vérifications ne sont pas à réaliser, si les documents fournis par l'entreprise d'entretien en font état.*

Dans le cadre d'une vérification générale périodique étendue (**VGPE),** SOCOTEC peut apporter au chef d'établissement gardien de la chose dont il a la responsabilité, des éléments de réponse portant sur le respect des exigences relatives à la sécurité des travailleurs qui interviennent sur ces équipements. Cette prestation comporte en plus de la VGP réglementaire, le contrôle et l'interprétation des essais relatifs :

- à l'éclairage normal et de secours de la zone de machinerie et de poulies (locaux), de la gaine et des abords de portes paliers ;
- aux dispositifs de protections électriques ;
- aux équipements sur le toit de l'habitacle ;
- aux équipements dans la cuvette ;
- aux équipements dans le local de machines et de poulies ;
- aux dispositifs de protections de parties tournantes ;
- au dépannage à main ou manœuvre de rappel ;
- à l'usage exclusif de l'espace réservé à l'ascenseur ;
- à l'état général des éléments de l'installation.

ANNEXE 1 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	**Type d'équipements**	**Localisation**	**Identification de l'installation (Numéro)**	**Libellé client**	**Date de la visite**
ThyssenKrupp Ascenseurs	Ascenseur	HALL D'ENTREE MAGASIN	6199	ASCENSEUR DUPLEX GAUCHE AM14005Y	10/02/22

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION
réalisée par M SOLIVEAU Jonathan
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (6199/ASCENSEUR DUPLEX GAUCHE AM14005Y), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.